

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	13
Section 1 : La participation du citoyen à la vie politique	14
§1 – Le suffrage universel	15
§2 – Le régime représentatif	16
§3 – La critique du régime représentatif	18
Section 2 : La reconstruction politique du pays	23
§1 – La réconciliation nationale, processus long et difficile.....	24
§2 – Les Accords de Paris du 23 octobre 1991	27
Section 3 : La mise en oeuvre des Accords de Paris	29
§1 – Le maintien de la paix	30
§2 – Le rapatriement des réfugiés	32
§3 – L’organisation d’élections sous les auspices des Nations Unies	34
Section 4 : La quête de la légitimité	41
§1 – La signification de la légitimité.....	42
§2 – La compétition électorale démocratique, sources du pouvoir légitime	50
Titre premier : Les électeurs	59
Chapitre 1 : Le corps électoral	61
Section 1 : La qualité d'électeur.....	62
§1 - La nationalité khmère	62
A – La résidence	63
B – La naturalisation.....	65
§2 – L'âge requis	67
§3 – La capacité électorale	69
A- L'incapacité civile	71
B- L'indignité électorale	72
Section 2 : Le suffrage	79
§1 – Les principes du vote	81
A – Le vote est égal : le principe de justice	81
B – Le vote est personnel.....	83
C – Le vote est facultatif	85
§2 – Le principe de liberté	87
A – La liberté d'électeur	88
B – Le secret du vote	90

1 – Les isoloirs.....	91
2 – Le dépôt dans l'urne électorale	92
3 – Les limites du secret.....	93
Chapitre 2 : Les listes électorales.....	95
Section 1 : Les caractéristiques de la liste électorale	95
§1 – Permanence de la liste électorale	96
§2 – Publicité de la liste électorale	98
A – L'obligation d'affichage	98
B – La communication de la liste électorale	99
Section 2 : L'établissement de la liste électorale	100
§1 – L'inscription est nécessaire	101
§2 – L'inscription sur la liste électorale	102
A – Commission du bureau de vote	103
B – Attributions de la commission	105
C – Conditions de l'inscription	105
§3 – Contrôle de la liste électorale	109
§4 – La carte électorale.....	110
§5 – Les sanctions pénales	111
Section 3 : Le contentieux de la liste électorale	112
§1 – Recours devant le Krom Preuksaa Khum/Sangkat	112
§2 – Recours devant le Comité National Electoral	114
§3 – Recours devant le Conseil constitutionnel	115
<i>Titre deuxième : Les partis politiques.....</i>	117
Chapitre 1 : L'organisation des partis politiques	119
Section 1 : La constitution des partis politiques	120
§1 – La définition du parti politique	120
§2 – La reconnaissance des partis politiques.....	123
§3 – Un régime juridique favorable à la constitution des partis.....	126
§4 – Les obligations des partis	128
§5 – L'enregistrement des partis politiques.....	130
§6 – Les programmes politiques	132
§7 – L'image des partis sur la scène politique.....	133
Section 2 : Le système des partis cambodgiens.....	137
§1 – Le parti unique	138
§2 – Le multipartisme	141
§3 – Le multipartisme à vocation tripartisme	143
Chapitre 2 : Le financement des partis politiques	147
Section 1 : Les ressources légales des partis	148
§1 – Le financement public	148
§2 – Le financement privé	152

A – Les dons	153
B – Les cotisations.....	154
§3 – L'opacité du financement.....	154
Section 2 : L'ambition de la transparence de la vie politique.....	158
§1 – Les contrôles.....	159
§2 – L'édition de sanctions	160
§3- Les mesures en faveur de la transparence financière	160
A – La publicité et le contrôle des ressources et des dépenses des partis	161
B – L'institution d'une autorité indépendante.....	161
C – Le plafonnement des dépenses électorales.....	162
Titre troisièmes : Les candidats.....	165
Chapitre 1 : Les conditions de la candidature	167
Section 1 : Le lien politique	168
§1 – L'adhésion politique	170
§2 – La lutte pour la candidature.....	173
§3 – La sélection des candidats	176
Section 2 : Les conditions de l'éligibilité	182
§1 – L'âge requis	183
§2 – La nationalité khmère de naissance	184
§3 - La condition de résidence	186
§4 – La condition de capacité.....	188
§5 – La déclaration de candidature.....	189
§6 – Le contentieux de l'enregistrement des candidatures	190
Chapitre 2 : L'inéligibilité et les femmes en politique	193
Section 1 : La notion d'inéligibilité	194
§1 – Les règles de compétence	194
A – Les règles.....	194
B – L'interprétation.....	195
§2 – Les effets de l'inéligibilité.....	195
A – L'obstacle à la candidature.....	195
B – Le candidat élu	196
Section 2 : Le régime d'inéligibilité	197
§1 – Les inéligibilités dues aux fonctions	197
§2 – Les inéligibilités en raison d'une décision de justice constatant ou prononçant l'indignité électorale.....	200
Section 3 : La place des femmes en politique au Cambodge	202
§1 – Les candidatures féminines.....	203
§2 – La sous-représentation des femmes au Parlement	206
§3 – Vers l'égal accès aux mandats électifs	208
A – Le quota.....	209

B – Une attitude volontariste	211
Titre premier : Le cadre de l'élection	217
Chapitre 1 : Le mode de scrutin.....	219
Section 1 : La représentation proportionnelle.....	220
§1 – Le choix du système proportionnel au Cambodge.....	221
A – Un choix historique et politique.....	221
B – L'encadrement juridique.....	223
§3 – Les méthodes d'allocations des sièges	224
A – Les différentes méthodes	225
1 – La méthode Jefferson	227
2 – La méthode d'Hondt.....	227
3 – La méthode de Saint-Lagüe	228
B – Le nombre de sièges à pourvoir et la répartition provinciale	228
Section 2 : Les circonscriptions électorales	231
§1 – La délimitation des circonscriptions électorales et le nombre des sièges.....	231
§2 – Le contrôle exercé par le Conseil constitutionnel	233
Section 3 : Les effets politiques du système proportionnel et du système constitutionnel.....	236
§1 – Les effets pervers du système proportionnel	236
A – La multiplication des formations politiques	236
B – La limite du choix des électeurs.....	237
C – Le faible lien entre les députés et les circonscriptions géographiques	239
D – La déformation de la volonté populaire	239
E – La faible responsabilité du gouvernement	241
§2 – Les effets pervers du système constitutionnel	242
§3 – La recherche de l'alternance.....	245
Section 3 : Repenser le mode de scrutin	250
§1 – Le scrutin majoritaire.....	251
§2 – Les avantages et les inconvénients.....	252
§3 – Le système mixte	253
§4 – Vers l'adoption d'un système mixte	254
Chapitre 2 : Le mandat parlementaire	257
Section 1 : La détermination du mandat.....	258
§1 – Le début du mandat.....	259
§2 – La durée du mandat	260
§3 – Le remplacement.....	265
Section 2 : Les incompatibilités.....	266
§1 – La notion d'incompatibilité et d'inéligibilité.....	266
§2 – La détermination des incompatibilités.....	267
A – L'incompatibilité avec les activités publiques	268

B – L'incompatibilité avec les activités privées	269
<i>Titre deuxième : L'organisation de l'élection.....</i>	271
Chapitre 1 : La gestion de l'élection.....	273
Section 1 : Le CNE, un organe aux responsabilités considérables.....	274
§1 – La diversité des fonctions.....	275
A – La fonction d'organisation.....	275
B – La fonction de contrôle.....	276
§2 – La pluralité des structures	277
Section 2 : La conduite de l'élection : Le CNE	279
§1 – Le CNE, l'exigence de l'indépendance et de l'impartialité.....	279
§2 – Le traitement des anomalies	283
A – Les mesures préventives.....	285
B – Les mesures répressives.....	286
Chapitre 2 : La campagne électorale.....	289
Section 1 : Les principes qui dominent le déroulement de la campagne	290
§1 – L'égalité des partis et des candidats	290
§2 – L'attitude de l'autorité administrative	295
Section 2 : Les moyens de propagande.....	299
§1 – Les moyens de propagande autorisés	300
A – Les moyens audiovisuels (radio et télévision).....	301
B – Les réunions publiques	303
§2 – Les moyens de propagande prohibés, les actes condamnables	306
<i>Titre troisième : Le déroulement du scrutin.....</i>	311
Chapitre 1 : L'organisation du scrutin	313
Section 1 : Le bureau de vote, lieu de vote	313
§1 : L'institution des bureaux de vote	314
A – Les règles de création.....	314
B – L'environnement du bureau de vote	315
§2 – L'aménagement du bureau de vote.....	316
A – La table de vote.....	317
B – L'urne électorale.....	318
C – Les isoloirs	318
D – Les affiches.....	318
Section 2 : La commission du bureau de vote, organe de conduite de l'élection	319
§1 – L'autorité chargée des opérations électorales	319
A – Composition du bureau de vote.....	319
B – Conditions de recrutement des membres du bureau.....	320
§2 – Attributions du bureau de vote	321
A – Le président du bureau de vote.....	321

B – Le vice-président du bureau de vote.....	322
C – Le secrétaire du bureau de vote.....	322
D – L’assistant du bureau de vote	322
E – Le gardien à la porte d’entrée du bureau de vote.....	323
§3 – La durée de l’élection.....	323
A – L’ouverture du scrutin	323
B – La clôture du scrutin	325
Chapitre 2 : Le résultat des élections.....	327
Section 1 : Le dépouillement des votes.....	328
§1 – La notion de suffrage exprimé	328
A – Bulletins blancs, bulletins nuls	329
B – Bulletins irréguliers.....	330
§2 – Les opérations du dépouillement.....	331
A – Modalités du dépouillement.....	331
B – L’établissement du procès-verbal.....	333
Section 2 : La détermination des résultats	335
§1 – La détermination des suffrages exprimés	335
§2 – Le calcul du nombre de suffrages.....	336
§3 – La proclamation des résultats.....	338
Section 3 : L’analyse du résultat des élections	339
§1 – Les résultats par circonscription des partis obtenant des élus	339
§2 - L’analyse des résultats	342
§3 – La formule d’allocation des sièges utilisée par le CNE en 1998	345
Titre quatrième : Le contentieux électoral.....	351
Chapitre 1 : La contestation de l’élection	353
Section 1 : Les autorités compétentes.....	354
§1 – La commission électorale de Khèt/Krung.....	355
§2 – Le Comité National Electoral	356
§3 – Le Conseil constitutionnel	357
A – Avant les opérations de vote.....	357
B – Après les opérations de vote.....	358
Section 2 : Les règles applicables aux recours.....	359
§1 – La forme et l’objet de la requête	360
A – Le formalisme	360
B – L’objet et le fondement de la requête	361
§2 – Les délais de recours	361
A – Pour le contentieux de l’inscription.....	361
B – Pour le contentieux des résultats électoraux.....	363
§3 – La qualité pour agir	364

Section 3 : Les pouvoirs du juge électoral	366
§1 – L’appréciation des faits et des preuves	366
§2 – La décision du juge	367
A – La confirmation de l’élection.....	367
1 – A l’égard du CNE	367
2 – A l’égard du Conseil constitutionnel	368
B – L’annulation de l’élection	369
1 – Le CNE.....	369
2 – Le Conseil constitutionnel	370
§3 – L’effet du jugement	372
Chapitre 2 : La répression en matière électorale.....	375
Section 1 : La répression pénale	376
§1 – La détermination des infractions	376
A – Agissements frauduleux concernant l’inscription sur la liste électorale	377
B – Pressions exercées sur les électeurs	377
C – Violences et menaces.....	378
§2 – Les peines encourues	379
Section 2 : Les difficultés de la répression	381
§1 – Les obstacles à lutte contre la fraude	381
§2 – Les difficultés de la preuve	383
§3 – La répression pénale inefficace	384
CONCLUSION GENERALE	391
ANNEXES	401
BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE	487
TABLE DES MATIERES	511